



Réunion du Conseil national du SSG

Le mardi 19 février 2019

Hôtel Hilton Lac-Leamy, Gatineau (Québec)

Procès-verbal de la réunion

Table des matières

Le mardi 19 février 2019

1)	Appel nominal	1
	Communiqués	2
2)	Adoption de l'ordre du jour	2
3)	Horaire de la séance	2
4)	Adoption de procès-verbaux précédents.....	2
	a) Procès-verbal, le vendredi 28 septembre 2018.....	2
5)	Élection de la Vice-présidente nationale ou Vice-président national	2
6)	Motion – Comité des finances	3
7)	Motion – Site web du SSG (Comité des communications)	4
8)	Affaires découlant de procès-verbaux précédents	5
	a) Demande de bourse commémorative Bob Haywood (Modifiée).....	5
	b) Règlements du SSG	6
c)	Mise à jour sur le Sommet des jeunes travailleuses et travailleurs	15
d)	Mise à jour sur la campagne contre la privatisation des centrales de chauffage de la RCN.....	15
e)	Mise à jour sur la Conférence des présidentes et présidents des sections locales de 2018	16
f)	Comités du SSG.....	17
g)	Comité d'examen des finances – Résolution F5/2018	17
h)	Réunion du Conseil national en 2020.....	17
9)	Table Ronde.....	18
	Serment d'office	20
10)	Levée de la séance	20
	Votes consignés.....	21

Appendices

	Appendice « A » – Ordre du jour.....	22
	Appendice B – Rapport du Comité des communications	23

1) Appel nominal

L'ouverture de la séance du Conseil national du SSG a lieu à 9 h 15, avec le confrère Randy Howard à la présidence et les membres suivants sont présents :

Randy Howard	Président national
Martine Babcook	Vice-présidente nationale
Gary Byrne	Vice-président régional, Terre-Neuve et Labrador
David Cunning	Vice-président régional, région de l'Ontario, excluant la région de la Capitale nationale
Shanny Doucet	Vice-présidente régionale, Nouveau-Brunswick et l'Île-du-Prince-Édouard
Anthony Drozdowski	Vice-président régional, Nouvelle-Écosse
Mélanie Hamel	Vice-présidente régionale, l'est du Québec, incluant la ville de Québec
Linda Harding	Vice-présidente régionale, Basses terres de la C.-B., y compris Vancouver
Pascal Ladouceur	Vice-président régional, région de la Capitale nationale
Jim McQuaid	Vice-président régional, région de la Capitale nationale
Nicole Rousseau	Vice-présidente régionale, région de la Capitale nationale
Heather Rawlins	Vice-présidente régionale par intérim, Alberta, Nunavut et les Territoires du Nord-Ouest
Bruce Roy	Vice-président régional, région de la Capitale nationale
Serge Sauvageau	Vice-président régional par intérim, l'ouest du Québec, incluant Montréal
Sue Soubra Boone	Vice-présidente régionale, région de l'Ontario, excluant la région de la Capitale nationale
Reni Stein	Vice-présidente régionale, le reste de la Colombie-Britannique et les Territoires du Yukon
Larissa Williams	Vice-présidente régionale, Saskatchewan et le Manitoba

Absentes

Kelly Bush	Vice-présidente nationale, Équité
Michèle Parent	Vice-présidente régionale, l'ouest du Québec, incluant Montréal
Robyn Thompson	Vice-présidente régionale, Alberta, Nunavut et les Territoires du Nord-Ouest

Poste vacant de VPN

VPN (1 poste)	Vice-présidente nationale ou Vice-président national
---------------	--

Poste vacant de VPR

VPR (1 poste)	Vice-présidente régionale ou Vice-président régional, Monnaie royale canadienne
---------------	---

Personnel :

Dominique Barrette	Coordonnatrice exécutive au Président national
Maria Thomas	Adjointe exécutive au Président national

Observatrices-Observateurs :

Steve Colterman	Président, section locale 70013
Kevin Hanson	Président, section locale 70055

Normand Larivière	Président, section locale 70023
Mihaela Marin-Lazarescu	Présidente, section locale 70017
Matthew MacAdam	Délégué syndical en chef, section locale 70024
Daniel Charron	Vice-président régional, MRC (à la retraite)

Communiqués

- Le confrère Howard informe les membres du Conseil national que l'interprétation simultanée est fournie dans le cadre de cette réunion et présente Bob Theriault de Freeman et les interprètes.
- Le confrère Howard souhaite la bienvenue et présente les membres du Conseil national et les observatrices et observateurs. Il souhaite la bienvenue au confrère Byrne qui remplace le confrère Walsh à titre de Vice-président régional du SSG de Terre-Neuve et du Labrador. Le confrère Walsh a pris sa retraite le 26 décembre 2018. Il souhaite également la bienvenue à la consoeur Heather Rawlins, qui a accepté de remplacer la consoeur Robyn Thompson, à titre de Vice-présidente régionale par intérim du SSG de l'Alberta, des T.N.-O. et du Nunavut pendant le congé de la consoeur Thompson.

2) Adoption de l'ordre du jour

p/a Linda Harding / Sue Soubra Boone

Que soit adopté l'ordre du jour tel que présenté.

Vote consigné no 1. MOTION ADOPTÉE.

(Appendice « A »)

3) Horaire de la séance

p/a Anthony Drozdowski / Linda Harding

Que soit adopté l'horaire de la séance tel que proposé par la présidence :

Le mardi 19 février 2019	9 h – midi
	13 h – 17 h

MOTION ADOPTÉE.

4) Adoption de procès-verbaux précédents

a) Procès-verbal, le vendredi 28 septembre 2018

p/a Jim McQuaid / Anthony Drozdowski

Que soit adopté le procès-verbal du 28 septembre 2018.

Vote consigné no 2. MOTION ADOPTÉE.

5) Élection de la Vice-présidente nationale ou Vice-président national

Le confrère Howard informe les membres du Conseil national que la candidature de la consoeur Lori Walton a été retenue dans le cadre d'un concours et qu'elle a accepté un poste à titre de Représentante régionale de l'AFPC à Toronto. Il explique ensuite les procédures d'élection. Il informe les membres du Conseil national que le vote sera mené par un scrutin secret.

Les mises en candidature suivantes sont reçues par la Conseil national pour le poste de Vice-présidente nationale ou Vice-président national du SSG :

Bruce Roy nommé par Anthony Drozdowski et appuyé par Gary Byrne.

Linda Harding nommée par Reni Stein et appuyée par Sue Soubra Boone.

Aucune autre mise en candidature n'est reçue du Conseil national.

On demande ensuite au candidat et à la candidate de prendre la parole. Suite à leur présentation, on demande aux membres du Conseil national de procéder au vote.

Scrutin secret. MOTION ADOPTÉE.

Le confrère Howard déclare le confrère Bruce Roy à titre de Vice-président national du SSG.

Le confrère Roy remercie les membres de l'assemblée de leur vote et soutien. Il mentionne qu'une élection devra être tenue pour élire un (1) Vice-présidente régionale ou Vice-président régional de la région de la Capitale nationale, puisque le poste est maintenant vacant.

p/a Shanny Doucet / Pascal Ladouceur

QUE soient détruits les bulletins de vote.

MOTION ADOPTÉE.

6) Motion – Comité des finances

p/a Martine Babcook / Nicole Rousseau

Motion : F6/2019

Objet : Réunion du Conseil national – le 19 février 2019

Source : Comité des finances au Conseil national – le 19 février 2019

IL EST RÉSOLU QUE le SSG finance une réunion du Conseil national à Ottawa pour les membres du Conseil national, afin d'assister à une réunion d'une (1) journée pleinement financée devant avoir lieu le 19 février 2019, et

IL EST DE PLUS RÉSOLU le coût total estimé de 55 000 \$ pour l'événement ainsi approuvé provienne du 'Fonds non affecté' du fait qu'il ne s'agit pas d'un poste budgétaire approuvé dans le budget de 2018, 2019 et 2020.

À la suite de discussions, il est décidé de modifier la résolution comme suit :

m/a Mélanie Hamel / Nicole Rousseau

ATTENDU QU'il a été approuvé par le biais de courriels que le Conseil national tienne une réunion en personne en février 2019.

Avant de procéder au vote et pour fin de clarification, le confrère Howard fait la lecture de la résolution modifiée comme suit :

ATTENDU QU'il a été approuvé par le biais de courriels que le Conseil national tienne une réunion en personne en février 2019.

IL EST RÉSOLU QUE le SSG finance une réunion du Conseil national à Ottawa pour les membres du Conseil national, afin d'assister à une réunion d'une (1) journée pleinement financée devant avoir lieu le 19 février 2019, et

IL EST DE PLUS RÉSOLU le coût total estimé de 55 000 \$ pour l'événement ainsi approuvé provienne du 'Fonds non affecté' du fait qu'il ne s'agit pas d'un poste budgétaire approuvé dans le budget de 2018, 2019 et 2020.

IL EST DE PLUS RÉSOLU le coût total estimé de 55 000 \$ pour l'événement ainsi approuvé provienne du 'Fonds non affecté' du fait qu'il ne s'agit pas d'un poste budgétaire approuvé dans le budget de 2018, 2019 et 2020.

Vote consigné no 3. MOTION ADOPTÉE telle que modifiée. (Attendu qu'il – indiquée rouge)

Vote consigné no 6. MOTION ADOPTÉE.

7) Motion – Site web du SSG (Comité des communications)

La consoeur Martine Babcook, Présidente du Comité des communications dépose un rapport au nom des membres du comité. Les confrères Anthony Drozdowski, Bruce Roy, et les consoeurs Monica Mercier, Liz Richards et Michelle Simard sont les autres membres du comité.

p/a Martine Babcook / Anthony Drozdowski

Motion / Refonte du site Web du SSG

Source : Comité des communications

ATTENDU QUE le site Web d'une organisation joue un rôle central pour renforcer la crédibilité et la confiance de ses utilisateurs et utilisatrices, et sera souvent utilisé comme la base même de la première impression qu'elle donnera de son organisation, et

ATTENDU QUE le site Web du SSG est démodé, offre une mauvaise expérience à ses utilisateurs et utilisatrices, est mal organisé, et rend difficile d'y trouver les renseignements recherchés, et

ATTENDU QUE les commentaires reçus sur les améliorations nécessaires à apporter au site Web ont formé le thème récurrent de la Conférence de 2018 des président(e)s des sections locales, et

ATTENDU QUE cette année le SSG fête son 20^{ème} anniversaire ; par conséquent,

IL EST DÉCIDÉ QUE le Syndicat des services gouvernementaux charge la société Tonik Web Studio de la refonte de son site Web, et

IL EST DE PLUS DÉCIDÉ QU'un budget pour la restructuration approuvée du site Web, d'une somme de 15 000 \$, y compris les coûts pour le site Web ainsi qu'un montant pour éventualités, soit déduite des 'Fonds non alloués', ledit montant ne figurant pas comme poste budgétaire pour le cycle 2018, 2019 et 2020.

Les consoeurs Babcook et Barrette répondent aux questions. La consoeur Barrette indique que la refonte définitive du site Web devrait être complétée d'ici août 2019.

Vote consigné no 4. MOTION ADOPTÉE.

p/a Martine Babcook / Anthony Drozdowski

QUE soit adoptée le rapport du Comité des communications tel que présenté.

Vote consigné no 5. MOTION ADOPTÉE.

(Appendice « B »)

8) Affaires découlant de procès-verbaux précédents

Mesures de suivi:

p/a **Shanny Doucet / Jim McQuaid**

La consoeur Doucet fait la lecture de la motion aux membres du Conseil national. À la suite de discussions, on signale que la version anglaise ne correspond pas à la version française. Le confrère Howard indique que la motion serait examinée et que la version modifiée figurerait dans le procès-verbal.

a) **Demande de bourse commémorative Bob Haywood (Modifiée)**

Le Syndicat des services gouvernementaux (SSG) et la centrale syndicale à laquelle il est affilié – l'Alliance de la fonction publique du Canada (AFPC) – souscrivent au principe du « syndicalisme social ». Ainsi, même si notre syndicat est ancré dans le milieu de travail, nous n'en saisissons pas moins l'importance qu'il y a à influencer sur l'orientation générale que prend notre société. Nous luttons pour améliorer non seulement l'existence de nos membres et de leurs familles, mais aussi celle de l'ensemble de la population et des collectivités canadiennes.

Description de la bourse

Fidèle à ses principes, le SSG a créé la Bourse commémorative Bob Haywood en hommage à un syndicaliste engagé, un homme aux convictions profondes, résolu à créer un monde meilleur.

Le SSG offre une bourse de mille dollars (1 000 \$) à un membre en règle du SSG qui suit des études postsecondaires à temps partiel ou à temps plein. Il est interdit aux récipiendaires de la bourse de présenter une deuxième demande.

Critères et processus de demande

Le choix du ou de la récipiendaire repose sur les critères suivants :

- Demande dûment remplie, incluant les coordonnées ;
- Preuve d'une moyenne d'au moins 'C+' (**si vous n'êtes pas à votre première année d'études**) ;
- Description des besoins financiers et/ou des défis personnels ;
- Confirmation/preuve de l'acceptation à l'université, au collège ou à l'établissement d'enseignement supérieur reconnu que fréquentera le candidat ou la candidate;
- Réponse en 800 mots ou moins à la question posée.
- Ne toucher AUCUN** remboursement de la part de l'employeur – Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC), Services partagés Canada (SPC), ou la Monnaie royale canadienne (MRC) – des frais encourus pour suivre des études supérieures.

Toute demande doit impérativement inclure tous les critères susmentionnés pour être prise en considération.

Veillez répondre en 800 mots ou moins à la question suivante :

1. En quoi les syndicats sont-ils (ou non) pertinents dans votre vie et dans votre communauté ? Veuillez donner des exemples précis.

NOTA :

Le SSG se réserve le droit de ne pas décerner de bourse s'il juge que les candidates et les candidats ne répondent pas aux critères essentiels ou pour toute autre raison valable.

Vote consigné no 7. MOTION ADOPTÉE.

Le confrère Howard remercie les membres du Comité des reconnaissances syndicales d'avoir mis en place cette bourse et le Conseil national d'avoir soutenu la motion.

b) Règlements du SSG

La consoeur Martine Babcook, Vice-présidente nationale, occupe le fauteuil présidentiel (11 h 15 à 11 h 25).

p/a Randy Howard / David Cunning

Un nombre de recommandations ont été formulées par le Président national, Randy Howard, aux membres du Comité des règlements du SSG. Le confrère Howard informe les membres du Conseil national qu'il s'agit de changements de fond aux règlements et non de modifications de libellé, puisque des modifications de libellé peuvent être changées par le Conseil national. Le confrère Cunning, à titre de Président du Comité des règlements du SSG, présente les motions suivantes aux membres du Conseil national.

QUE les membres du Conseil national procèdent au vote sur les règlements présentés comme étant irrecevables et dans son ensemble. (Veuillez vous référer à la page 8).

Vote consigné no 8. MOTION ADOPTÉE. (Majorité des 2/3 requise)

Historique

Avant son dernier Congrès, le Conseil national avait approuvé un certain nombre de Règlements, étant entendu qu'ils portaient uniquement sur des points de rédaction et ne nécessitaient donc pas l'approbation des 2/3 des délégué(e)s au Congrès. Un examen effectué par la suite de ces mêmes Règlements a révélé que certains entraînaient en fait un changement de fond et étaient bien plus que des changements de forme.

Règlements	Commentaires	Raison de la décision
R1. A1 (page 4)	<p>2017 : <i>La présente organisation est connue sous le nom de SSG de l'AFPC, et est désignée dans les présents Règlements sous le nom de Syndicat.</i></p> <p>2015 : le Syndicat des services gouvernementaux (SSG) de l'Alliance de la fonction publique du Canada.</p> <p>Justification : Dans ses Statuts (A8(2)), l'AFPC mentionne l'Élément comme étant le Syndicat des services gouvernementaux, et notre charte, émise par l'AFPC, en fait de même. Tout changement de nom à cet endroit des Règlements du SSG pourrait avoir des répercussions sur le plan juridique.</p>	Non approuvé par le Congrès
R3. A2 (page 5)	<p>2017 : Supprimé</p> <p>2015 : Article 2 - Membre associé La qualité de membre associé est conférée conformément aux Statuts de l'AFPC et à tout règlement pertinent de l'AFPC.</p> <p>Justification : La suppression d'une catégorie complète de membres constitue un changement de fond. En avril 2017, le CN a approuvé cette suppression mais il n'y a pas de résolution du Congrès à cet effet.</p>	Non approuvé par le Congrès

<p>R3. A5 (page 5)</p>	<p>2017 : Supprimé et déplacé à la Politique 18.</p> <p>2015 : Article 5 - Reconnaissance de la qualité antérieure de membre La qualité de membre associé, de membre honoraire et de membre à vie reconnue par l'ancien Syndicat des Approvisionnements et Services et l'ancien Syndicat des employés des Travaux publics, compatible avec celle de membre, définie dans les présents Règlements, est reconnue par le présent syndicat.</p> <p>Justification : Du fait qu'il s'agit d'un Règlement, seul le Congrès peut modifier ou annuler cet article à l'issue d'un vote à la majorité des deux-tiers (2/3). Toutefois, si ce Règlement devenait une Politique, dans ce cas le CN pourrait la modifier ou l'annuler à n'importe quel moment, uniquement sous réserve d'une ratification à un congrès ultérieur, à la simple majorité des voix exprimées.</p> <p>Par conséquent, bien que cela semble être une simple modification rédactionnelle, il s'agit en fait d'un changement de fond.</p>	<p>Non approuvé par le Congrès</p>
<p>R6. A3 (page 7)</p>	<p>NOTE : En anglais seulement. La version française utilise déjà "doivent être".</p> <p>Remplacement de 'sont' par 'doivent être'.</p> <p>Justification : Bien que ces mots semblent interchangeable, 'sont' est défini dans la section sur les définitions et est impératif, alors que 'doivent être' n'est pas défini et, par conséquent, est sujet à interprétation.</p>	<p>Non approuvé par le Congrès</p>

<p>R7. A1(e) (page 9)</p>	<p>2017 : <i>présente, à chaque réunion annuelle du Conseil national prévue au calendrier, un rapport écrit de ses responsabilités et de ses activités depuis la dernière réunion ;</i></p> <p>2015 : présente un rapport écrit de ses responsabilités et de ses activités depuis la dernière réunion ;</p> <p>Justification : Selon le libellé précédent, il fallait un rapport à chaque réunion du Conseil national. Il s'agit d'un changement de fond à la responsabilité du/de la président(e) national(e).</p>	<p>Non approuvé par le Congrès</p>
<p>R7. A1(k) (page 9)</p>	<p>2017 : <i>rend compte au Conseil national de toutes les sommes versées au syndicat et dépensées par celui-ci, et recommande des dépenses à chaque réunion annuelle du Conseil national prévue au calendrier et en fait rapport ;</i></p> <p>2015 : rend compte au Conseil national de toutes les sommes versées au syndicat et dépensées par celui-ci, et recommande des dépenses au Conseil national, et en fait rapport;</p> <p>Justification : Il s'agit d'un changement de fond à la responsabilité du/de la président(e) national(e).</p>	<p>Non approuvé par le Congrès</p>
<p>R7. A3(k) (page 10)</p>	<p>2017 : examinent les règlements de toutes les sections locales de leur champ de compétence, au moins une fois durant chaque mandat, et/ou en cas de modifications, pour s'assurer de leur conformité avec les Règlements cadres des sections locales du SSG, les Règlements du SSG et les Statuts de l'AFPC conformément à la Politique 13 ; (devrait indiquer la Politique 12)</p> <p>2015 : examinent les règlements de toutes les sections locales de leur champ de compétence, au moins une fois durant chaque mandat, et/ou en cas de</p>	<p>Non approuvé par le Congrès</p>

	<p>modifications, pour s'assurer de leur conformité avec les Règlements cadres des sections locales du SSG, les Règlements du SSG et les Statuts de l'AFPC ;</p> <p>Justification : L'alinéa (k) a été ajouté à cet article en raison de l'adoption de la Résolution B-02-14 par le Congrès de 2014.</p> <p>Les mots en rouge '<i>conformément à la Politique 13</i>' ont été ajoutés à la version de 2017 de cet alinéa. Je pense que la bonne Politique dans la version de 2017 est la 12 (et non la 13).</p> <p>Bien que l'ajout des mots '<i>conformément à la Politique 13</i>' semble être un simple changement rédactionnel, cette condition n'était toutefois pas incluse dans la Résolution B-02-04 lorsqu'elle a été adoptée ; par conséquent, il s'agit d'un changement de fond.</p>	
<p>R7. A5(a) (page 11)</p>	<p>2017 : À la demande du (de la) président(e) national(e), tout(e) vice-président(e) régional(e) suppléant(e) peut occuper le poste de vice-président(e) régional(e) si le (la) VPR est en congé d'une durée de plus de 30 jours.</p> <p>2015 : À la demande du (de la) président(e) national(e), tout(e) vice-président(e) régional(e) suppléant(e) peut occuper le poste de vice-président(e) régional(e) si le poste est libéré en permanence ou d'absence temporaire mais prolongée de son (sa) VPR.</p> <p>Justification : Il s'agit d'un changement de fond. Bien que je comprenne l'intention du changement proposé, l'ajout d'une période précise en fait un changement de fond.</p>	<p>Non approuvé par le Congrès</p>

<p>R8. A4 (a) (page 12)</p>	<p>La version de 2014 se lit ainsi : a) L'élection aux postes de président(e) national(e), de vice-président(e) national(e) chargé(e) de l'Équité et des deux vice-président(e)s nationaux(ales) aura lieu dans l'ordre suivant : Ce libellé a été adopté par le Congrès à la Résolution 11, partie 7.</p> <p>Apparemment, à la suite de l'adoption de la Résolution B-09-14 par le Congrès de 2014, le libellé de la version de 2015 a été modifié pour se lire comme suit : a) Les élections aux postes de président(e) national(e) et de VPN auront lieu séparément, en commençant par le poste de VPN-Équité. Il n'y avait pas de libellé de Règlement dans la Résolution B-09-14 ni dans le rapport du Comité sur cette résolution, et il n'y a rien dans les registres du CN approuvant la révision de ce libellé.</p> <p>Dans la version de 2017, en texte clair et sans indication de changement, le libellé a de nouveau été modifié pour se lire comme suit : a) L'élection aux postes de président(e) national(e), de VPN de l'Équité et des VPN aura lieu dans l'ordre suivant : Président(e) national(e), VPN de l'Équité, 2 VPN (élections distinctes). Il n'y a aucune trace selon laquelle le CN a approuvé ce libellé.</p> <p>Justification : Il y a ainsi trois séries de Règlements et trois libellés différents pour le même alinéa. Seule la version originale de 2014 a été adoptée par le Congrès. Il va falloir que le Congrès de 2020 se penche sur la question.</p>	<p>Non approuvé par le Congrès</p>
<p>R8. A5. (b) (page 12)</p>	<p>Les mots en rouge 'conformément à la Règle 3.3' sont ajoutés.</p> <p>Justification : Dans les versions de 2014 et de 2015, le Congrès est seul à avoir le pouvoir de déterminer le salaire du/de la président(e) et ce, sans aucune restriction. Avec l'ajout des mots 'conformément à la Règle 3.3 », ce droit unique et non restreint doit dorénavant se conformer à une Règle que le Conseil peut adopter, modifier ou annuler comme bon lui semble. Il s'agit donc d'un changement de fond.</p>	<p>Non approuvé par le Congrès</p>

<p>R8. A9 (page 12)</p>	<p>Cet article a été entièrement supprimé.</p> <p>Justification : Aucune résolution du Congrès ne supprime cet article. En avril 2017, lorsque le Conseil a supprimé la Règle 13 – Entente de responsabilisation des dirigeant(e)s élu(e)s du SSG, il avait jugé que la suppression de cet article ne constituait qu'un changement rédactionnel.</p> <p>En fait, il s'agit plutôt d'un changement de fond.</p>	<p>Non approuvé par le Congrès</p>
<p>R9. A2 (page 13)</p>	<p>En rouge, les mots 'dans un délai de 60 jours civils' sont ajoutés si cette vacance a lieu six mois ou plus avant le Congrès national.</p> <p>Justification : Du fait qu'il y a un délai précis, il s'agit donc d'un changement de fond.</p>	<p>Non approuvé par le Congrès</p>
<p>R9. A3 (page 13)</p>	<p>En noir, la phrase 'Les candidat(e)s aux postes du Conseil national doivent tous (toutes) être des délégué(e)s ayant droit de vote au congrès national triennal, sauf pour l'élection d'un(e) VPR de remplacement, conformément à l'article 4 b) ci-dessous.', est entièrement supprimée.</p> <p>Justification : Il s'agirait d'un changement de fond nécessitant l'approbation du Congrès. Le libellé qui est supprimé entre en conflit avec le R 8. A2 et aussi avec les articles A 5 (d) et A 18 (1) des Statuts de l'AFPC.</p> <p>Par ailleurs, au R 9. A3, dans la phrase en rouge 'Dans l'éventualité où le poste de vice-président(e) régional(e) est vacant de plus de 30 jours, le (la) vice-président(e) régional(e) suppléant(e) comble ledit poste.', l'ajout de '<i>plus de 30 jours</i>' constitue un changement de fond.</p>	<p>Non approuvé par le Congrès</p>

<p>R9. A4 (a) (page 13)</p>	<p>La phrase en rouge ‘Tout(e) dirigeant(e) national(e) absent(e) durant deux semaines ou plus doit prévenir le bureau national du SSG.’ a été ajoutée.</p> <p>Justification : Il s’agit d’un changement de fond.</p>	<p>Non approuvé par le Congrès</p>
<p>R11 (page 16)</p>	<p>Dans la version de 2014, les mots ‘de l’année précédant’ ont été supprimés, et remplacés en rouge dans la version de 2017 par ‘de chacune des deux années précédant’. En outre, les mots ‘cette année-là’ ont été remplacés par ‘au cours de chacune de ces années aura lieu immédiatement après la réunion du Conseil des président(e)s des sections locales.’</p> <p>En avril 2017, le CN a recommandé ces changements, mais il n’y a aucune trace d’une résolution du Congrès modifiant ce Règlement.</p> <p>Le Congrès de 2017 a modifié les propositions budgétaires du cycle 2018-2019-2020 du SSG pour inclure deux réunions du Conseil des président(e)s des sections locales, mais sans pour autant modifier le Règlement.</p> <p>Il s’agit d’un changement de fond.</p>	<p>Non approuvé par le Congrès</p>
<p>R12. A16 (page 19)</p>	<p>La version originale du Règlement 16 est entièrement supprimée.</p> <p>Justification : En avril 2017, le CN a recommandé de supprimer cet article mais n’a pas présenté de résolution à cet effet au Congrès. Il s’agit d’un changement de fond.</p>	<p>Non approuvé par le Congrès</p>
<p>R17 (page 24)</p>	<p>En rouge, les phrases ‘Des règles et politiques du SSG peuvent être adoptées ou modifiées par un vote à la majorité simple du Conseil national. Toute décision ainsi prise doit être ratifiée par le congrès triennal suivant.’, ont été ajoutées.</p>	<p>Non approuvé par le Congrès</p>

	Justification : Ce libellé est en partie contraire aux dispositions du R 6. A 10. Bien que le CN ait recommandé ce changement en avril 2017, aucune résolution du Congrès n'a été adoptée à cet effet. Il s'agit d'un changement de fond.	
R19 (page 25)	Renommer cette page 'Définitions' ; et la déplacer au début du document ne semble être qu'une modification rédactionnelle. Toutefois, il ne s'agit pas de la correction d'une erreur mais plutôt d'une modification de pure forme qui constitue donc un changement de fond.	Non approuvé par le Congrès
BL20 (page 26)	'du Syndicat des services gouvernementaux' est remplacé par 'SSG' et 'Alliance de la fonction publique du Canada' par 'AFPC'. Justification : Du fait qu'il s'agit du Serment d'office, je ne pense pas que l'utilisation d'un acronyme soit convenable. Par conséquent, selon moi, il s'agit d'un changement de fond.	Non approuvé par le Congrès

Le confrère Howard, Président national, reprend le fauteuil présidentiel. (11 h 25)

c) Mise à jour sur le Sommet des jeunes travailleuses et travailleurs

La consoeur Williams s'adresse aux membres du Conseil national sur le Sommet des jeunes travailleuses et travailleurs. Lors du Congrès triennal du SSG, en septembre 2017, les déléguées et délégués ont approuvé le financement pour la tenue unique d'un Sommet des jeunes travailleuses et travailleurs, à Ottawa à savoir du 5 au 7 novembre 2019. Le sommet est une occasion pour un nombre restreint de jeunes travailleuses et travailleurs (âgées et âgés de 35 ans ou moins) de participer à un événement dynamique visant à créer un Comité solide des jeunes travailleuses et travailleurs du SSG. Les objectifs du sommet consistaient à :

- Discuter, élaborer des stratégies et planifier à mettre sur pied un Comité solide des jeunes travailleuses et travailleurs du SSG;
- Réseauter et partager les expériences et les succès;
- Mobiliser et inspirer.

Au terme de l'événement, le comité espère avoir un mandat clair, un mandat et une structure de comité. Un appel a été lancé aux présidentes et présidents des sections locales, avec une copie conforme aux membres du Conseil national, sollicitant des demandes d'ici le 30 mars 2019. À ce jour, aucune demande n'a été reçue. Les membres du Conseil national ont demandé une copie des critères pour cette réunion.

Les membres du comité se réuniront à Ottawa, au début avril 2019. Les membres du comité sont comme suit : les consoeurs Martine Babcook (Présidente), Larissa Williams et le confrère Kevin Hansen.

d) Mise à jour sur la campagne contre la privatisation des centrales de chauffage de la RCN

Le confrère Howard fournit une mise à jour sur la « Campagne contre la privatisation des centrales de chauffage de la RCN ». L'Alliance de la Fonction publique du Canada (AFPC), a lancé une campagne visant à mettre fin à la sous-traitance des cinq centrales de chauffage au sein de la région de la Capitale nationale. Ces centrales fournissent présentement un service à environ 100 immeubles, y compris l'enceinte Parlementaire, au moyen d'un réseau de 14 kilomètres de tunnels souterrains.

Il remercie le confrère Larivière, Président de la section locale 70023 et sa section locale de leur dévouement et Michèle Girash, Agente spéciale aux projets de l'AFPC, qui travaillent à cette campagne. Cette campagne est toujours en cours.

Journée d'action sur Phénix

Le confrère Howard informe les membres du Conseil national que l'AFPC organise une « Journée d'action sur Phénix » le 28 février 2019 au sein de la région de la Capitale nationale. L'événement débutera à 7 h 30 et se poursuivra tout au long de la journée. L'événement se tiendra près de la rue Bank et Laurier et on fournira l'adresse ultérieurement à savoir proche de l'événement. Le confrère Howard incite

les Vice-présidentes régionales et Vice-présidents régionaux de la RCN de mobiliser leurs membres à participer à cette journée d'action. Il s'agit du 3^{ième} anniversaire du Système de paye Phénix et plusieurs cas sont toujours en suspens. L'AFPC a chargé les Éléments d'avoir au moins cinquante (50) membres présents à cette manifestation. Il est impératif que les sections locales du SSG au sein de la RCN manifestent leur appui. Le confrère Howard indique que le SSG fournira une allocation de 50,00 \$ à chaque membre participant à la manifestation et que l'AFPC fournira le transport. Veuillez mobiliser vos membres et remettre au SSG la liste des noms des membres qui participeront à la manifestation.

Le confrère Ladouceur fait le commentaire qu'il est très difficile de mobiliser les membres, puisque certains membres n'ont pas de congé. La consoeur Hamel suggère que le confrère Howard pourrait peut-être envoyer une lettre à l'employeur lors de la tenue d'activités syndicales. Cela pourrait aider les membres à se mobiliser au sein d'activités syndicales.

Le confrère Larivière incite les membres du Conseil national à signer la pétition sur la campagne « Ça chauffe ».

Séance de l'après-midi

e) Mise à jour sur la Conférence des présidentes et présidents des sections locales de 2018

Voici les trois (3) principaux enjeux découlant de la Conférence des présidentes et présidents des sections locales du SSG de 2018 :

1. Communications
2. Représentation
3. Mobilisation

Le confrère Howard fournit un bref résumé des trois (3) enjeux :

Bref résumé

- Dans le processus d'embaucher un membre du personnel administratif.
- Travaillons sur la refonte du site Web du SSG.
- Rappel aux Vice-présidentes régionales et Vice-présidents régionaux d'envoyer un courriel à la consoeur Thomas s'ils souhaitent la présence du confrère Howard à leurs Assemblées générales annuelles de leurs sections locales. (AGA)
- La consoeur Barrette travaille présentement sur le bulletin du SSG et si vous avez des histoires à partager, veuillez lui acheminer par courriel.
- Il est important que les VPR communiquent avec leurs sections locales pour savoir ce qui se passe. Les enjeux rencontrés par les sections locales et d'en informer le confrère Howard.
- Parlez avec les membres et encouragez-les à s'impliquer. Il est important d'avoir des militantes et militants.
- Le confrère Howard informe les membres du Conseil national que le confrère Gagné est en congé et que le confrère Spencer le remplace.

- Le confrère Howard encourage les sections locales à utiliser « Memberlink ». Si vous le souhaitez, communiquez avec la consoeur York.
- La consoeur Harding souhaite savoir si des conférences téléphoniques mensuelles auront lieu. Il s'agissait d'une pratique passée qu'elle trouvait utile pour aborder des enjeux avec les VPR et voir ce qu'il se passait au sein de leur région. La consoeur Harding voulait savoir si cela serait mis en place.
- La consoeur Hamel rappelle aux membres du Conseil national que l'AFPC offre d'autre type de formation.
- La consoeur Rousseau demande un résumé des trois (3) enjeux afin qu'elle puisse le partager avec ses sections locales. La consoeur Barrette enverra un bref résumé aux membres du Conseil national.
- Les membres du Conseil national demandent qu'avant de choisir une date pour une Conférence des présidentes et présidents des sections locales, qu'ils devraient en être informés.

f) Comités du SSG

Le confrère Howard informe les membres du Conseil national que les Comités du SSG ont besoin d'être remaniés puisque nous avons des dirigeantes et dirigeants nouvellement élus. Il demande aux membres du Conseil national d'examiner la liste des Comités internes du SSG et de lui fournir leur préférence en lui acheminant un courriel. Il examinera ensuite leur préférence et un comité leur sera affecté.

Le confrère McQuaid demande que la liste des Comités internes du SSG soit fournie, indiquant les comités ayant des postes vacants. Le confrère Ladouceur demande que l'on fournisse aux membres du Conseil national le mandat de chacun des comités du SSG.

Les membres du Conseil national demandent également de recevoir une liste des comités ministériels. Ils demandent que les procès-verbaux et les mandats soient fournis pour chacune de ces réunions. Ils souhaitent également recevoir une liste des noms siégeant aux comités ministériels.

g) Comité d'examen des finances – Résolution F5/2018

La résolution F5/20 a été renvoyée au Comité des règlements du SSG. Cette question fera l'objet de discussion lors de la prochaine réunion du Conseil national, en août 2019.

h) Réunion du Conseil national en 2020

Le confrère Howard demande aux membres du Conseil national de lui fournir trois (3) suggestions concernant la tenue de la réunion du Conseil national en 2020. Une évaluation des coûts sera fournie lors de la prochaine réunion du Conseil national en août 2019, à Montréal.

Le confrère Howard fait la lecture de la motion ayant fait l'objet d'un vote lors de la dernière réunion du Conseil national, tenue le 28 septembre 2018.

QUE la réunion du Conseil national de 2020 soit tenue à l'extérieur de la région de la Capitale nationale et qu'une évaluation des coûts pour trois (3) régions soit présentée à la prochaine réunion du Conseil national, qui aura lieu en août 2019, à Montréal.

Les membres du Conseil national suggèrent ensuite les trois (3) régions suivantes :

1. Victoria, Colombie-Britannique
2. Regina, Saskatchewan
3. Halifax, Nouvelle-Écosse

9) Table Ronde

La réunion du Conseil national se termine par une table ronde. Le confrère Howard invite les présidentes et présidents des sections locales à s'adresser aux membres du Conseil national.

Résumé :

Le confrère Sauvageau : Il remercie tout le monde, et il a vraiment aimé son séjour à l'hôtel. Il mentionne également qu'il a fourni une liste à jour des exécutifs au Bureau national à plusieurs reprises et que cela n'a pas été fait. Le confrère Howard indique qu'il ferait un suivi.

La consoeur Rousseau : Elle demande que la formation sur la santé mentale soit ajoutée à l'ordre du jour de la prochaine Conférence des présidentes et présidents des sections locales, en août 2019.

La consoeur Rawlins : Elle indique que l'expérience a été très instructive, et qu'elle a bien aimé la réunion et de travailler avec tout le monde.

La consoeur Stein : Elle soulève les trois questions suivantes :

- Gestion du rendement
- Gestion des talents
- Comité de la santé mentale et du bien-être

Gestion du rendement

Elle souhaite savoir si d'autres régions ont réalisé des progrès ou rencontré des difficultés ayant trait à l'un ou tous ces trois domaines et dans l'affirmative, quels sont-ils?

Au sein de sa région, on a demandé pour de la formation en personne liée à la gestion du rendement (GR) pour les employées et employés et la direction est revenue en leur donnant des hyperliens renfermant du matériel de formation en ligne. La consoeur Stein souhaite savoir si l'employeur fournit de la formation aux employées et employés, peu importe la région, pour la gestion du rendement?

Gestion des talents

La question de la Gestion des talents est une préoccupation constante. La question a été soulevée lors de la réunion élargie du CSST/CCPSR à savoir encourager l'utilisation de la Gestion des talents aux niveaux inférieurs.

La consoeur Stein a soulevé des préoccupations concernant le manque de transparence sur tout le processus.

Comité de santé mentale et bien-être

CSMBE – Lors de la réunion élargie du CSST/CCPSR, l'une des recommandations était d'avoir une ressource spécialisée au sein de la région. Elle souhaite savoir de la part des membres du Conseil national si l'une de leur région a une ressource spécialisée et s'ils réalisent des progrès avec le CSMBE au sein de leur région.

La consoeur Stein mentionne également que sa section locale 20008 tenterait d'avoir recours à un arbre téléphonique pour communiquer avec les membres, y compris ceux et celles au sein des régions éloignées. Chaque exécutif était pour prendre des numéros de téléphone de certains employés et employées, se présenter et établir un contact.

Les membres du Conseil national formulent des commentaires à la consoeur Stein. Le confrère Drozdowski fait écho aux commentaires de la consoeur Stein sur la Gestion des talents.

La consoeur Harding : Elle fait écho aux préoccupations de la consoeur Stein. La consoeur Harding informe les membres du Conseil national qu'elle siège au Comité directeur de l'AFPC pour la Conférence nationale sur la santé et la sécurité et elle encourage les membres à y participer. Une réunion aura lieu la semaine prochaine à Montréal.

La consoeur Babcook : Elle informe les membres du Conseil national qu'elle a assisté, de concert avec le confrère Howard et la consoeur Walton, à une réunion visant à améliorer le Comité de santé mentale et bien-être. Il s'agit d'un projet pilote.

Le confrère Drozdowski : Il fait écho aux préoccupations de la consoeur Stein et que le Comité de santé mentale et bien-être n'est pas fonctionnel au sein de la région de l'Atlantique.

La consoeur Rousseau : Elle exprime également ses préoccupations concernant la Gestion des talents. Cela ne fonctionne pas bien au sein de la RCN.

Le confrère Hanson : Il a aimé la réunion et remercie tout le monde. Il félicite le confrère Roy à titre de Vice-président national nouvellement élu du SSG et souhaite une excellente retraite au confrère Charron.

Le confrère MacAdam : Il agit à titre délégué syndical en chef de la section locale 70024 et il a remplacé le confrère Tessier, qui n'a pas été en mesure d'assister à la réunion. Il indique qu'il tentera d'assister à la manifestation sur Phénix et va essayer de mobiliser les membres.

La consoeur Lazarescu : Elle félicite le confrère Roy à titre de Vice-président national nouvellement élu du SSG et elle remercie la consoeur Walton pour son excellent travail à savoir d'avoir représenté SPC lors de différentes réunions. La consoeur Lazarescu travaille avec le confrère Ladouceur, VPR pour SPC, le confrère McQuaid et les exécutifs de section locale en vue de résoudre diverses questions. Elle exprime également ses préoccupations concernant l'ensemble du processus de la Gestion des talents.

La consoeur Barrette : Elle rappelle à tout le monde de lui acheminer des histoires pour les publier dans le bulletin du SSG.

Le confrère Charron : Il avait la ferme intention de compléter son mandat à titre de VPR de la MRC mais en raison des mises à pied à la MRC, il a décidé de prendre sa retraite. Il est impliqué au sein du SSG depuis 1999 et remercie tout le monde de leur soutien, leurs connaissances et particulièrement, leur amitié. Il viendra faire un tour au prochain Congrès du SSG en 2020 et souhaite la meilleure des chances à tout le monde. Il remercie particulièrement la consoeur Thomas de tout son travail et soutien au fil des années.

Le confrère Byrne : Il informe les membres du Conseil national que le confrère Walsh se porte bien. Il informe également les membres du Conseil national que son AGA aura lieu la semaine prochaine.

Le confrère Howard : Il informe les membres du Conseil national qu'il fera un suivi auprès du ministère en ce qui a trait aux préoccupations soulevées par la consoeur Stein. Le confrère Howard souhaite une excellente retraite au confrère Charron et remercie les membres du Conseil national et tout le monde travaillant dans l'ombre de leur soutien et pour un travail bien fait.

Serment d'office

Le confrère Howard administre le serment d'office aux dirigeantes et dirigeants nouvellement élus : les consoeurs Rawlins, les confrères Byrne et Roy.

10) Levée de la séance

p/a **Linda Harding / Sue Soubra Boone**

La levée de la séance a lieu à 17 h 05.

MOTION ADOPTÉE.

Votes consignés

Légende 1. Oui 2. Non 3. Abstention 4. Absente - Absent	Ordre du jour	Procès-verbal du 28 sept. 2018	Modifiée F6-2019 Motion Finances	Site Web du SSG	Rapport du Comité des communications	Comité des finances – motion dans son ensemble	Bourse d'études commémorative Bob Haywood	Règlements du SSG
Numéro de vote	1	2	3	4	5	6	7	8
Babcook, Martine	4	3	1	1	1	1	1	1
Bush, Kelly	4	4	4	4	4	4	4	4
Byrne, Gary	1	3	1	1	1	1	1	1
Cunning, David	1	1	1	1	1	1	1	1
Doucet, Shanny	1	1	1	2	1	1	1	1
Drozdowski, Anthony	1	1	1	1	1	1	1	1
Hamel, Mélanie	1	1	1	1	1	1	1	1
Harding, Linda	1	1	1	1	1	1	1	1
Ladouceur, Pascal	1	1	1	1	1	1	1	1
McQuaid, Jim	1	1	1	1	1	1	1	2
Rawlins, Heather (Intérim)	1	3	1	1	1	1	1	1
Rousseau, Nicole	1	1	3	1	1	1	1	2
Roy, Bruce	1	1	1	1	1	1	1	1
Sauvageau, Serge (Intérim)	1	1	1	1	1	1	1	1
Stein, Reni	1	1	1	2	1	1	1	1
Soubra Boone, Sue	1	1	1	1	1	1	1	1
Williams, Larissa	1	1	1	1	1	1	1	1
Howard, Randy	1	1	1	1	1	1	1	1

Congé : Michèle Parent et Robyn Thompson

Vacant: RCN (1 poste de VPR) MRC (1 poste de VPR)

Appendice « A » – Ordre du jour

Réunion du Conseil national du SSG
Le mardi 19 février 2019
Hilton Lac-Leamy, Salon Julien/Gagnon
Ordre du jour

1. Ouverture de la séance 9 h
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Horaire de la séance
4. **Adoption de procès-verbaux précédents**
 - a) Procès-verbal, le vendredi 28 septembre 2018
5. Élection de la Vice-présidente nationale ou Vice-président national
6. Motion (Comité des Finances)
7. Motion – Site web du SSG (Comité des communications)
8. **Affaires découlant de procès-verbaux précédents**

Mesures de suivi :

 - a) Bourse d'études commémorative Bob Haywood (Comité des reconnaissances syndicales)
 - b) Règlements du SSG
 - c) Mise à jour sur le Sommet des jeunes travailleuses et travailleurs
 - d) Mise à jour sur la campagne contre la privatisation des centrales de chauffage de la RCN
 - e) Mise à jour sur la Conférence des présidentes et présidents des sections locales de 2018
 - f) Comités du SSG
 - g) Comité d'examen des finances – Résolution F5 / 2018 renvoyée au Comité des règlements
 - h) Réunion du Conseil national en 2020
9. Table ronde
10. Levée de la séance

Appendice B – Rapport du Comité des communications

Le Comité des communications a tenu sa première réunion en septembre 2018 depuis celle du mois d'avril 2017 lors de la Conférence des président(e)s des sections locales. Avant donc de se réunir, les membres de ce comité avaient consulté leurs membres respectifs dans le but de cerner ce qui étaient, selon eux, les grands problèmes de communications au SSG. Après avoir analysé les commentaires et autres suggestions reçus, le Comité en est arrivé à la conclusion qu'un thème commun régnait, soit celui du site Web du SSG. Selon les membres, le site n'est pas pertinent, les informations et autres données qu'il offre étant soit périmées ou bien difficiles à trouver.

La discussion qui suivit tourna principalement autour du site du SSG. D'autres points y furent également soulevés, comme la création d'outils à l'intention des nouveaux membres, la sensibilisation à Memberlink, ou encore une collaboration accrue avec d'autres comités pour obtenir leurs idées et conseils sur ce qui leur serait utile au niveau des communications.

Au cours de cette même Conférence des président(e)s des sections locales, il fut demandé aux participant(e)s de préparer une liste des priorités de leurs régions, dans lesquelles il est apparu que le thème commun était bien le site Web du SSG. Le SSG a donc fait des communications une de ses cibles prioritaires pour 2019-2020.

Le site Web d'une organisation quelle qu'elle soit, joue un rôle déterminant pour renforcer la crédibilité et la confiance chez ceux et celles qui s'y rendent, et bien souvent sera l'élément qui donnera la première impression. En effet, si les utilisateurs et utilisatrices ont l'impression que le site est démodé, désorganisé et non pertinent, cela ne fera que renforcer la perception d'ensemble de l'organisation en question.

Si l'on tient donc compte des observations et autres commentaires reçus, ainsi que des résultats de la Conférence des président(e)s des sections locales, on s'aperçoit que le SSG a clairement besoin de se pencher sur une refonte complète de son propre site.

La version actuelle du site du SSG est obsolète, donne à ses utilisateurs et utilisatrices une bien mauvaise expérience, est mal organisé, en plus de rendre difficile d'y trouver des renseignements et, qui plus est, il n'est pas sécurisé. Bien qu'il ne contienne pas de données sensibles ou confidentielles, il n'en est pas moins important que le SSG y intègre un certificat de protocole SSL (couche de sockets sécurisés) pour assurer l'intégrité de son site. Le plus important vient toutefois du fait que sans un tel certificat, certains navigateurs indiqueront que le site 'n'est pas sûr' ce qui, bien évidemment, saperait la crédibilité du SSG et la confiance des membres.

Le Comité des communications recommande au Conseil national de procéder à une refonte du site Web du SSG. Ainsi, il a été demandé à trois (3) agences de création de sites Web, ainsi qu'à un sous-traitant indépendant qui a conçu l'actuel site, de nous faire parvenir des propositions de restructuration du site. Après avoir analysé les quatre (4) propositions, le Comité des

communications recommande au Conseil national d'avoir recours aux services de Tonik Web Studio pour cette tâche. Dans sa soumission, la société Tonik a bien démontré qu'elle avait une bonne compréhension du mandat, aussi croyons-nous qu'elle sera à même de créer quelque chose de moderne, et de transformer le site Web du SSG en un outil permettant de faire appel à l'engagement de nos membres.